



Pondichéry

Chapitre 1

Fin - Les Adieux

En ce jour pluvieux de mai 1857, la mousson soufflait avec violence sur Pondichéry, il était pratiquement impossible de sortir. La famille Minat' vivait non loin des quais dans une humble case montée sur pilotis et dont le toit était couvert de chaume. Le père, âgé de 52 ans était perclus de rhumatisme, ne pouvant plus travailler dans les rizières ni s'occuper du bétail. La mère au foyer, cousait, cuisinait, éduquait leurs cinq enfants. L'aîné, Monya s'en alla dès l'âge de vingt ans en Angleterre pour exercer le métier de marchand d'étoffe. Le cadet Minat' August avait relayé son père, le troisième était batelier sur le fleuve sacré du Gange et les deux autres, Mulida et Amaïda, 11 et 12 ans, encore jeunes, restaient au foyer tout en s'instruisant avec leur mère.

Au cours de la matinée, Message Anglo-Inde (MAI) annonça l'arrivée du trois-mâts Alwick au port de Pondichéry, la mousson avait entraîné de fortes pluies, les routes pavées ruisselaient de part et d'autre, Minat' brûlait d'envie de se rendre sur les quais. Il attendit une accalmie pour se diriger au bord de la mer. L'Alwick, beau trois-mâts venait d'ancrer.

Revenant de Trinidad, colonie anglaise, il ramenait à son bord tous ceux qui étaient partis en qualité d'ouvriers agricoles et dont le contrat de cinq ans était arrivé à terme.

Sur les pontons, quelques rares familles, compte-tenu du mauvais temps, étaient venues accueillir les leurs. Minat', sur les quais, observait les allées et venues à bord, il attendait Sahib, l'ami de son père.

Cet homme d'une quarantaine d'années, debout sur le pont, guettait le signal pour descendre.

Une longue passerelle fut jetée depuis le navire jusqu'à l'appontement. Par groupe de dix, les passagers descendaient, trébuchaient, épuisés de ce long séjour en mer.

Au bout d'un laps de temps qui lui parut interminable, Minat' aperçut la silhouette de Sahib, le corps amaigri, le visage défait par la fatigue des cent dix jours en mer.

Dès qu'il eut foulé le sol de Pondichéry, Minat' se précipita à sa rencontre. S'exprimant en tamoul, Sahib raconta les péripéties du voyage :

« Ayant affronté trois ouragans le capitaine du navire dut se ranger à l'intérieur d'une baie pendant trois jours. »

Il souleva son pagne et montra à Minat' une multitude de petits points rouges sur les jambes.

« Vois-tu, c'est l'œuvre de minuscules mouches légèrement rosées appelées *mouches café* qui vous piquent à longueur de journée. Pour les éloigner, on est obligé de fumer le tabac cultivé sur place, ce qui les repousse pendant quelques heures.

Nous recevions en fin de contrat une paye très convenable de quoi refaire une santé à ma vieille case. »

La famille de Sahib, sa femme et ses deux fils vinrent à sa rencontre, Minat' prit alors congé de lui. Cette idée de s'expatrier hors des frontières natales le hantait depuis fort longtemps. Cette conversation avec Sahib ravivait ses espérances. La vie continuait pourtant et le rythme journalier reprenait. La mousson fracassait les tiges de riz, les inondations étaient de plus en plus fréquentes, les animaux périssaient, la misère se développait.

Un soir de juin 1857, Minat' revenait de la rizière. A peine rentré chez lui, il entendit ce message :

« Les colonies françaises, Martinique, Guadeloupe, Guyane, touchées par une terrible crise économique due à l'émancipation des Noirs, demandent de la main-d'œuvre sous contrat au gouvernement britannique. Les accords sont signés. Tous les volontaires, hommes, femmes, enfants à partir de quinze ans peuvent s'inscrire au service de l'immigra-

tion de leur ville dès le 30 juin. Le recrutement s'effectuera par nos soins, les contrats seront signés par les deux représentants des gouvernements et stipuleront des droits et des devoirs envers nos ressortissants.»

Minat' écouta attentivement une deuxième, puis une troisième fois la diffusion de ce message par porte-voix. Il hésita, « *les colonies françaises, françaises* », répéta-t-il, « *mais comment pourrai-je m'exprimer ?* »

Bien que parlant plusieurs langues, il n'avait aucune notion de la langue française. Après mûres réflexions, il décida au matin du 30 juin de se rendre au pavillon du service de l'immigration récemment ouvert. Une longue file attendait dans la cour. Le service était tenu par un représentant des deux gouvernements, un responsable de la Marine, un médecin et une infirmière. Les inscriptions se faisaient par tranche d'âge et par ordre alphabétique. Une fois ces dernières effectuées, l'infirmière posait sur le bras gauche un numéro qu'elle traçait à l'aide d'un fil d'argent chauffé. Ce tatouage était très important pour ces immigrants, sujets de Sa Majesté britannique dans les colonies françaises. Les inscriptions se prolongèrent jusqu'au coucher du soleil. Minat' s'inscrivit ainsi que cinq de ses amis. Rahiv, Samith, Ramsy, Moutas et Sahib. Quelques jours plus tard, MAI annonçait la satisfaction de Sa Majesté au vu du nombre important d'inscriptions de toutes les contrées du pays (2806 inscrits). Le départ devait avoir lieu le 15 juillet 1857.

Ce jour tant attendu arriva. Minat' fit ses adieux à toute la famille avec l'espoir de les retrouver cinq ans après. Son frère, qui était batelier sur le Gange, revint à Pondichéry pour s'occuper de la rizière, du bétail et subvenir aux besoins de ses parents. Il embrassa son père avec tendresse et tristesse. Ce dernier lui remit une pomme de pawoka, trois graines de bois d'Inde, deux graines de tamarin des Indes et un tubercule de curcuma.

« Va, mon fils, lui dit-il. Que la grande prêtresse veille sur toi et tes frères pendant ce long séjour dans ce pays lointain. Va, mon fils. Dès que tu t'installeras sur cette terre étrangère,

jette autour de ta case ces graines si précieuses à la préparation de tes mets et n'oublie pas que les feuilles de pawoka pilées te seront utiles pour guérir toutes les infections que provoqueront les insectes tropicaux sur ta peau.»

Minat' plaça toutes ces graines dans un petit sac de soie que sa mère lui tendit et l'accrocha à son pagne.

Ils s'embrassèrent, sa mère, ses petites sœurs et lui secoués sous un flot de sanglots, puis il s'en alla sans se retourner jusqu'aux quais de Pondichéry. Sur le seuil, drapée d'un sari multicolore, sa maman le suivit des yeux jusqu'à l'infini.

Chapitre 2

Le départ vers les colonies françaises

Sur les quais de Pondichéry assistaient au départ, les représentants des deux gouvernements - britannique et français. De grandes et affreuses pataches arrivaient bondées d'Indiens en provenance de contrées diverses.

L'appel, diffusé par porte-voix, était entendu tout le long des quais.

N° 1643, Minat' August.

À l'appel de son nom, Minat' frémit, mais, d'un pas alerte il monta sur la passerelle de l'Isly. On lui remit un parchemin beige enroulé et noué d'un ruban aux couleurs du drapeau Anglo-Inde. Sitôt arrivé dans la salle d'accueil, le capitaine lui réclama le document et vérifia l'immatriculation sur son bras gauche. Les parchemins ainsi regroupés dans une malle en bois sculpté, blindée à l'intérieur de feuilles de cuivre pour l'étanchéité, devaient être remis aux colons français dès leur arrivée.

Ce 15 juillet 1857, le trois-mâts en provenance de Nantes, ancré au port de Pondichéry, ainsi que les cinq autres voiliers à destination des colonies : le Chaptal, le Madras, le Méhari II, l'Antarès et l'Isaure procédaient à l'embarquement contrôlé des Indiens. Un premier départ avait déjà été organisé sur le navire Aurélie à destination des Antilles françaises.

Le contingent de l'Isly se composait de cinq cent quarante-six Indiens dont quatre-vingt-six femmes et vingt-deux enfants.

Six coups de canon des navires annoncèrent le grand départ. Quelques rares parents soutenaient leurs enfants, fils

ou père. Quelques minutes après, les six trois-mâts larguèrent les amarres et prirent le grand large.

Des cris de douleur, de pleurs s'étouffaient lentement mêlés aux bruissements des flots. Certains agitaient, fébrilement, de longs morceaux d'étoffe multicolores du bout de leurs doigts jusqu'à ce que le dernier voilier se perde à l'horizon.

Le second frère de Minat', absent au moment du départ de son aîné emporté vers l'inconnu, sur les flots en furie, le héla à perdre haleine.